

Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible - D série

Données à la date du :
jeudi 07 mai 2026

Code de fonds D série	DJT07141	DJT07142	DJT07158	DJT07163	DJT07164
Année de maturité	2026	2027	2028	2029	2030
Exposition aux devises	CAD	CAD	CAD	CAD	CAD
	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2026	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2027	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2028	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2029	Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2030
Caractéristiques principales¹					
Rendement à l'échéance - net de frais²	2,55	2,92	3,22	3,30	3,43
Coupon moyen - net de frais²	1,86	2,09	2,16	2,65	2,43
PERSONNEL³					
Rendement à l'échéance - net de frais et d'impôts	1,37	1,59	1,78	1,71	1,87
Rendement équivalent à l'échéance ⁴	2,94	3,39	3,82	3,66	4,01
REVENUS D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES³					
Rendement à l'échéance - net de frais et d'impôts	1,31	1,51	1,69	1,65	1,78
Rendement équivalent à l'échéance ⁴	2,81	3,24	3,62	3,54	3,81
Qualité de crédit moyenne	A	BBB	BBB	A	A
Durée modifiée (année)	0,39	1,08	2,01	3,02	3,78
Nombre de titres	44	56	38	26	38
Pourcentage total des 10 principaux titres	68 %	57 %	61 %	67 %	73 %
Prix moyen	99,74	99,03	97,87	97,96	96,11

1: Source - Desjardins Gestion internationale d'actifs & Bloomberg

2: RFG de 0,17% (2026-2027); RFG estimé de 0,23% (2028-2029-2030)

3: Taux d'imposition sur le revenu de 53,31 %, taux d'imposition sur le gain en capital de 26,66 % pour les particuliers et 35,54% pour les compagnies, le plus élevé au Québec en tenant compte d'un taux d'inclusion de 50,00 % pour les particuliers et 50,00% pour les compagnies. Le taux d'imposition marginal du Québec augmente à mesure que votre revenu augmente, de sorte que vous payez des impôts plus élevés sur le niveau de revenu qui tombe dans une tranche d'imposition plus élevée.

4: Le rendement équivalent à l'échéance permet d'illustrer le rendement d'une solution générant des revenus d'intérêts et des gains en capital par rapport à une solution générant exclusivement des revenus d'intérêts. Il tient compte du taux d'imposition sur les revenus d'intérêts et les gains en capital pour calculer le rendement à l'échéance net de frais et d'impôts. Les résultats du calcul peuvent varier en fonction de divers facteurs, tels que, sans s'y limiter, les frais et dépenses, le taux d'imposition, le moment de la transaction, les fluctuations du marché et la composition du portefeuille. Le rendement à l'échéance correspond simplement au rendement annualisé d'une obligation qui serait détenue par un investisseur jusqu'à son échéance.

L'efficacité fiscale dépend de la proportion d'obligations à escompte détenues par les Fonds, ce qui ne peut être prédit et devrait fluctuer au fil du temps, en fonction des conditions du marché ainsi que de l'impact et du moment des souscriptions et des rachats. Il n'y a aucune garantie que l'Agence du revenu du Canada acceptera le traitement fiscal adopté par le Fonds. L'efficacité fiscale peut varier selon les individus – contactez votre spécialiste fiscal pour évaluer votre situation.

Ces informations confidentielles sont destinées uniquement aux représentants inscrits auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières. En aucun cas, ces informations ne doivent être partagées avec les investisseurs ou incluses dans les communications de vente.

Les données de performance présentées dans ce tableau sont basées uniquement sur des prévisions de rendement. Ces prévisions, telles que le rendement à l'échéance, sont susceptibles de changer à tout moment en fonction des conditions du marché ou d'autres facteurs, et pourraient entraîner des résultats réels très différents de ceux présentés dans ce tableau.